

La vision

Plus que jamais, l'ECAB est le prestataire / partenaire incontesté des propriétaires et de leurs bénéficiaires, des instances publiques et de la population en matière d'assurance immobilière, de prévention et de secours dans les domaines du feu et des éléments naturels.

Les objectifs

1. Faire en sorte que ni le monopole, ni son attribution à l'ECAB ne soient remis en cause
2. Bénéficier de l'autonomie et de l'indépendance nécessaires pour une gestion dynamique de ses missions et de son organisation
3. Que les propriétaires (et leurs représentants) soient convaincus que le modèle ECAB est la meilleure solution en matière d'assurance immobilière et de son organisation
4. Que les parties prenantes à la prévention reconnaissent en l'ECAB le référent en matière de prévention et de secours feu et éléments naturels
5. Que l'ECAB offre un environnement et des conditions d'emploi attractives pour son personnel et ses autres fournisseurs de prestations
6. Que l'ECAB assume pleinement ses responsabilités sur le plan environnemental et sociétal

Les domaines d'action

1. Gouvernance
2. Ecalex (cadre législatif et réglementaire)
3. e-ECAB (digitalisation)
4. ECAB+ (qualité)
5. Autres domaines, p. ex: Châtillon, ECAB Académie